

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 52	Membres présents : 44	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 0	Pouvoir(s) : 4
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 23 novembre 2021

Vote(s) pour : 48

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 29 novembre 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2021-11-29-BD-30 :

Recrutement par la voie contractuelle de 53 agents / déprécarisation.

Rapporteur : Monsieur Daniel DEFAUX

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 3-3 2°,

VU le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU les déclarations de vacance de poste effectuées auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle,

CONSIDERANT qu'après examen des candidatures reçues à l'issue des offres d'emploi diffusées pour ces postes, il n'a pas été possible de recruter un candidat selon les conditions statutaires de la Fonction Publique Territoriale (par voie de mutation, de détachement ou sur liste d'aptitude),

DECIDE de recruter 53 agents par la voie contractuelle, en raison des besoins spécifiques de la Direction et de la nature des missions, selon les conditions suivantes :

- 1 adjoint au chef de service éclairage public / réseaux au grade d'ingénieur
- 1 chef de projet Informatique au grade d'ingénieur
- 1 chargé d'opérations d'aménagement au grade d'ingénieur
- 1 chargé de mission eau potable / défense extérieure contre l'incendie au grade d'ingénieur
- 2 techniciens automatismes régulation trafic au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 graphiste maquettiste au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 technicien Informatique au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 Responsable des collectes au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 technicien géolocalisation au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 chargé d'opérations redevance spéciale au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 responsable d'ouvrage d'art au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 responsable cellule référents applicatifs au grade de technicien principal de 2^{ème} classe

- 1 chargé d'opérations Conteneurisation au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 concepteur développeur SIG au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 chargé d'opérations conteneurisation au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 responsable des moyens matériels au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 contrôleur des d'autorisations d'occupation et d'utilisation des sols au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 chargé de mission qualité sécurité environnement au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 1 administrateur systèmes et bases de données au grade de technicien principal de 2^{ème} classe
- 4 techniciens de fouilles au grade d'assistant de conservation principal 2ème classe
- 1 technicien études éclairage au grade de technicien
- 1 collaborateur de projet infographie/cartographie au grade technicien
- 2 contrôleurs de gestion au grade d'attaché
- 1 chargé de mission gestion des équipements sportifs métropolitains et animation culturelle et sportive au grade d'attaché
- 1 chargé de mission maîtrise de l'Energie au grade d'attaché
- 1 chargé de mission habitat - Parc privé au grade d'attaché
- 1 chargé de mission écologie industrielle et territoriale au grade d'attaché
- 1 chargé de mission pilotage de la masse salariale au grade d'attaché
- 1 chargé de mission planification territoriale au grade d'attaché
- 1 géomètre au grade d'attaché
- 1 chef de projet informatique au grade d'attaché
- 1 responsable prévention et valorisation des déchets au grade d'attaché
- 1 chargé d'opérations d'aménagement au grade d'attaché
- 1 chargé des publics et du club partenaires au grade d'attaché
- 1 responsable mécénat au grade d'attaché
- 1 chargé de communication au grade de rédacteur
- 1 chargé de communication digital au grade de rédacteur
- 1 chargé de l'instruction FSL au grade de rédacteur
- 1 conseiller emploi et évolution professionnelle au grade de rédacteur
- 1 assistant de conservation au grade d'assistant de conservation principal 2ème classe
- 1 régisseur des collections au grade d'assistant de conservation principal 2ème classe
- 7 enseignants artistiques dont 6 au grade d'assistant d'enseignement principal de 2^{ème} classe et au grade de professeur d'enseignement artistique

Rémunération :

Traitement indiciaire : l'agent percevra un traitement indiciaire par référence au cadre d'emplois des postes occupé auquel viendront s'ajouter l'indemnité de résidence et l'indemnité de difficultés administratives. L'intéressé pourra percevoir tout ou partie du régime indemnitaire correspondant à son cadre d'emplois ainsi que les compléments de rémunération prévus par la délibération du District de l'Agglomération Messine du 18 décembre 1995.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer avec les candidats retenus pour ces postes un contrat de travail sur le fondement de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et conformément aux dispositions précitées.

Pour extrait conforme
Metz, le 30 novembre 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20211129-2021-11-29-DB30-DE

Numéro de l'acte : 2021-11-29-DB30
Date de décision : lundi 29 novembre 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Recrutement par la voie contractuelle de 53 agents / déprécarisation
Classification : 4.2 - Personnel contractuel
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 01/12/2021
Numéro AR : 057-200039865-20211129-2021-11-29-DB30-DE
Document principal : 40_AC-30.pdf

Historique :

30/11/21 16:16	En cours de création	
30/11/21 16:22	En préparation	Catherine DELLES
01/12/21 13:43	Reçu	Martine HOLTZINGER
01/12/21 13:44	En cours de transmission	
01/12/21 13:44	Transmis en Préfecture	
01/12/21 13:48	Accusé de réception reçu	